

*Post visite de site – Régie Immobilière de la Ville de Paris –
Futur quartier Python-Duvernois, Porte de Bagnole, Paris 20ème
Chantier de démolition et de réutilisation – REP Bâtiment*

Recyclage et réemploi des déchets inertes : Ecominéro dresse un point d'étapes et fixe ses priorités

A l'issue de la visite d'un chantier de démolition, de réemploi et recyclage des matériaux du bâtiment, géré par la Régie Immobilière de la Ville de Paris, dans le cadre du futur quartier Python-Duvernois (porte de Bagnole, Paris 20ème), Ecominéro, l'éco-organisme créé par et pour la filière minérale, dresse un point d'étape près de 3 ans après le déploiement opérationnel de la REP PMCB (responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment) et partage ses prochains rendez-vous pour l'année.

Refonte de la REP PMCB : séparer les catégories 1 et 2 pour maintenir les performances de la filière de recyclage des déchets inertes

Fort de **3 000 entreprises adhérentes** et **plus de 4 500 points de reprises** affiliés au réseau Ecominéro, la filière minérale atteint dès 2025 les objectifs fixés par le cahier des charges en matière de recyclage avec **13 millions de tonnes de déchets inertes collectées et recyclées**, soit plus de 90 % du gisement national.

Des performances qui s'expliquent par la mobilisation de l'ensemble de la filière minérale et des opérateurs de déchets affiliés au réseau Ecominéro. Dans ce contexte, et alors qu'une refonte réglementaire de la REP PMCB a été annoncée par le ministre délégué chargé de la Transition écologique, Ecominéro demande que **les catégories 1 et 2 des déchets du bâtiment fassent l'objet de deux cahiers des charges distincts**.

« La séparation des deux catégories dans le futur cahier des charges permettrait de mieux prendre en compte les spécificités de chaque matériau et de définir des objectifs réalistes, afin que la REP reste ambitieuse et soutenable pour l'ensemble de la filière, » **explique François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.**

Poursuivre la dynamique sur le réemploi et la réutilisation

Afin de massifier et d'accélérer les pratiques de réemploi, Ecominéro, en tant qu'accélérateur de l'économie circulaire dans le bâtiment, accompagne les entreprises, les maîtres d'ouvrage, les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans leurs projets de réutilisation des produits et matériaux du bâtiment.

Depuis deux ans, cet engagement se concrétise notamment par le lancement **d'appels à projets** dédiés au soutien d'initiatives structurantes. C'est dans ce cadre que **le chantier de la Régie Immobilière de la Ville de Paris, visité ce jour, a bénéficié d'un financement de 30 000 € au titre de l'appel à projets « Chantiers »**. Ce

Contact presse :

LA VILLA Maison de Communication

Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@lavillagroupe.com

chantier permettra le réemploi de 688 tonnes de matériaux inertes, dont 21,8 tonnes de béton et marches granito, 656 tonnes de pierres de façade, 0,6 tonnes de carrelage en grès cérame et 5,6 tonnes d'équipements sanitaires.

Depuis 2024, **Ecominéro a permis le réemploi de 30 000 tonnes de PMCB**. Cela se traduit par des équivalences concrètes dans le bâtiment et l'aménagement : 780 tonnes de briques (soit plus de 320 000 unités) ont ainsi retrouvé une seconde vie, correspondant à près de 7 500 m² de façades. Le réemploi de 630 tonnes de tuiles (soit 100 000 unités) a quant à lui permis de réaliser 11 000 m² de toitures. Les opérations menées ont également permis la réutilisation de 20 000 tonnes de pavés (soit 3 400 000 unités) permettant de recouvrir une surface de 66 000 m², 2 500 tonnes de dalles gravillonnées (soit 162 500 unités) pour une surface de 26 000 m² et 2 000 tonnes de gravillons d'étanchéité pour une surface de 27 000 m². Enfin, 211 tonnes de sanitaires, soit 8 400 équipements – WC, lavabos et urinoirs – ont pu être réutilisés.

« En soutenant les acteurs du réemploi et leurs projets, nous contribuons à faire du réemploi une solution industrielle, capable de réduire l'empreinte du bâtiment et d'apporter une réponse à l'enjeu de la préservation des ressources. Derrière ces tonnages, ce sont des équipements, des toitures ou encore des façades qui trouvent une seconde vie, » explique François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.

Accompagner les producteurs vers l'éco-conception

Depuis l'entrée en vigueur de la loi AGECE, les producteurs de Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) sont tenus de mettre en œuvre un [plan de prévention et d'éco-conception](#). Ce plan, qui doit être révisé tous les 5 ans, vise à réduire l'impact environnemental des produits dès leur conception. Dans le secteur du bâtiment, cela signifie notamment limiter la consommation de ressources naturelles non renouvelables, favoriser l'utilisation des matières premières secondaires et améliorer la recyclabilité des produits en fin de vie.

Pour accompagner les producteurs dans l'élaboration de leur plan de prévention et d'éco-conception, Ecominéro a conçu, en lien étroit avec les fédérations et syndicats professionnels de la filière minérale, des outils adaptés : une **synthèse des pratiques d'éco-conception**, un **guide des bonnes pratiques** et des **plans communs d'éco-conception sectoriels**.

À fin 2025, **plus de 32 % des produits mis en marché par les adhérents d'Ecominéro sont couverts par un plan de prévention et d'éco-conception**, soit 7,3 % des adhérents. Ecominéro a pour objectif que 90 % des entreprises adhérentes disposeront d'un plan d'éco-conception d'ici fin 2027.

« En complément de l'accompagnement des entreprises adhérentes sur l'éco-conception, Ecominéro a vocation à être un catalyseur d'innovation. En soutenant des travaux de recherche axés sur l'innovation, nous créons des liens entre le monde industriel, le monde académique et les laboratoires de recherche, les acteurs du réemploi ou encore les collectivités locales.

Innover, c'est aussi prendre ses responsabilités sur le long terme : on doit réfléchir aujourd'hui à la recyclabilité des matériaux de demain. Un matériau dit innovant qui ne peut être valorisé en fin de vie n'est pas une innovation durable, » souligne François Demeure Dit Latte, Directeur général d'Ecominéro.

Les rendez-vous de l'année

Contact presse :

LA VILLA Maison de Communication

Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@lavillegroupe.com

Pour expliquer les enjeux de la REP PMCB et partager ses ambitions afin de favoriser le recyclage, développer le réemploi et l'éco-conception, les équipes de l'éco-organisme seront présentes sur de nombreux événements en 2026 :

- **REuse Economy Expo**, du 19 au 20 mai, à Paris Expo Porte de Versailles
- **Batimat**, du 28 septembre au 1er octobre, à Paris Expo Porte de Versailles
- **Les 19ème Assises Nationales des Déchets**, les 30 septembre et 1er octobre, à la Cité des Congrès à Nantes
- **La 75ème édition du Congrès-Exposition de l'industrie minérale (SIM)**, du 7 au 9 octobre 2026, au Parc des Expositions de Châlons-en-Champagne
- **REinventons**, l'évènement dédié à l'économie circulaire organisé par Ecominéro, le 17 novembre (date provisoire), à Paris
- **Le Salon des Maires**, du 24 au 26 novembre, à Paris Expo Porte de Versailles

À propos d'Ecominéro :

Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux. www.ecominero.fr

Et sur les réseaux sociaux :

@ecominero



Contact presse :

LA VILLA Maison de Communication

Esther Lemblé – P : 06 23 49 63 61 – elemble@laviglegroupe.com